

Quand les profs...

Bulletin du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
 Volume 28, numéro 1 Mercredi 24 avril 2024

Spécial rapport annuel 2023-2024

Bureau exécutif

**Évelyne Letendre, Mathieu Poulin-Lamarre,
 Michèle Le Risbé, Steve Mckay, Josée Morais,
 Jean-Luc Filion et Etienne Marousseau**

L'année 2023-2024 restera dans nos mémoires comme une année de grandes et de belles mobilisations. Le renouvellement de la convention collective a été l'occasion de se retrouver en grand nombre en AG, dans la rue et sur les lignes de piquetage, de sortir de nos départements et de créer de nouveaux liens, et d'intégrer nos nouvelles recrues à la vie collégiale et syndicale.

L'équipe de l'exécutif syndical a dû composer avec une personne en moins avec le départ d'Amélie Gauthier, qui avait été élue vice-présidente aux affaires pédagogiques, un rôle clé au sein du syndicat. C'est Jean-Luc Filion, qui jouait le rôle de conseiller, qui a accepté de la remplacer et qui a accompli ce mandat avec brio. L'exécutif comptait aussi au

début de la session d'automne une toute nouvelle membre, Michèle Le Risbé, qui a rapidement sauté dans la mêlée au poste de vice-présidente à la mobilisation et à l'information et qui a joué son rôle comme si elle avait fait ça toute sa vie.



Evelyne Letendre était élue au secrétariat, Josée Morais à la trésorerie, Steve Mckay à la vice-présidence aux affaires pédagogiques et Mathieu Poulin-Lamarre à la présidence.

Rapidement, nous avons donné le rythme à la mobilisation en instaurant les jeudis-mob dans un esprit de solidarité intersyndicale. Chaque jeudi, nous nous sommes retrouvés devant la cafétéria vêtus de nos t-shirts "Nous, d'une seule voix" avec une nouvelle action de visibilité. Cette façon de faire rendait simple et pratique la diffusion du lieu et de l'heure de l'action, puisqu'ils étaient toujours les mêmes.

Spécial rapport annuel 2024-2025

Bureau exécutif.....	1
Comité des relations de travail.....	3
Commission des études.....	3
Conseil d'administration.....	5
Comité de perfectionnement.....	6
Comité LGBTI+ et alliés.....	6
Comité consultatif de la recherche.....	7
Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains	7
Comité de mobilité.....	9
Comité d'éthique de l'utilisation des animaux.....	9
Comité de gestion de matières dangereuses.....	10
Comité Qualité de vie au travail.....	10
Comité Prévention en santé et sécurité au travail.....	10
Comité précarité.....	10
Comité environnement.....	11
Comité Femmes.....	11
Comité Programme d'étudiant.e.s réfugié.e.s.....	11
Comité de mobilisation.....	12



→ (suite) Rapport de l'exécutif

Par contre, certains membres étaient toujours en cours à ce moment, ce qui limitait leur implication dans la mobilisation.

À peine la session avait-elle commencé que le campus était complètement occupé par les visuels du Front commun. Un jeudi-mob de création de "memes" nous a même permis de produire des autocollants humoristiques qui ont certainement joué leur rôle dans la lutte psychologique de la négociation. Plusieurs personnes d'autres cégeps en visite à Sherbrooke ont constaté avec un brin de jalousie l'atmosphère mobilisée qui régnait dans notre cégep. Ce sentiment a été confirmé lors de l'assemblée générale de grève, où la proposition d'un mandat grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée a été adoptée à 95%!

Les mois de novembre et de décembre ont été complètement occupés par les 8 jours et demi de grève, l'accentuation des moyens de pression et la conclusion de la session. Dans une température hivernale, les membres qui ont participé à l'organisation logistique de la grève ont rivalisé d'ingéniosité afin de faire de la grève une véritable fête. Sports, activités culturelles, créations artistiques, jeux pour enfants, espaces pour se réchauffer, marches, assemblées générales, tout a été mis en place pour que la grève soit un succès. La CSN a d'ailleurs salué bien bas notre ligne de piquetage! Dans l'ombre (et dans la lumière), les membres de l'exécutif ont travaillé d'arrache-pied pour que rien ne soit laissé au hasard.

Puis, le 27 décembre, une entente de principe a été conclue avec le gouvernement, entente qui a été acceptée par les membres du SPECS à 91% (table centrale) et à 84% (table sectorielle) lors de l'assemblée du 23 janvier. Malgré les déceptions, les membres ont reconnu que nous avons été chercher le maximum dans les circonstances.

Depuis janvier, un nouvel enseignant s'est joint à l'exécutif du SPECS, Étienne Marouseau, au poste de conseiller. La session d'hiver est marquée par la réflexion sur le financement du FRS et sur les modes de tenue et de prise de vote des AG. En attendant un nouveau cycle de négociation, le travail sur la vie syndicale se poursuit afin que notre groupe soit aussi mobilisé lors des prochains moyens de pression que lors de la dernière négociation. Une attention particulière est accordée aux nouvelles personnes enseignantes, qui ont été embauchées massivement dans les dernières années et qui représentent le futur du SPECS.

En mon nom et au nom de toute l'équipe qui vous représente à l'exécutif du SPECS, merci de votre grande confiance et de votre engagement!

Solidarité!



Comité des relations de travail I-01

Evelyne Letendre, Laurie Barnabé-Francoeur, Karmen Bédard, Jean-Luc Filion, Jean Fradette, Steve McKay, Josée Morais, Alain Poulin

Les travaux de l'équipe du SPECS au Comité des relations de travail (CRT) auront été marqués par une mobilisation intense et soutenue à l'automne 2023. Bien que la Convention 2023-2028 ne soit pas encore signée, l'équipe du SPECS a déjà commencé à interpeller la Direction quant à certains dossiers qui devront être à l'ordre du jour en priorité. La lenteur des travaux de rédaction de la nouvelle Convention collective ne doit pas servir de prétexte pour repousser les discussions sur des enjeux locaux.

Que ce soit pour l'enseignement à distance à la Formation continue ou pour la négociation d'ententes locales en matière répartition des ressources, l'équipe du SPECS veille à protéger vos droits et vos intérêts collectifs. Elle a mis des efforts importants cette année pour démystifier certains passages de notre Convention collective et en vérifier la conformité avec nos pratiques locales.

Il a été question, entre autres, de la manière de répartir la sous-embauche, de la manière de rémunérer les personnes enseignantes rappelées au travail alors qu'elles sont en vacances, des modalités de rémunération des personnes qui exécutent des tâches autres que celles prévues normalement par l'enseignement. Nous avons clarifié les principes qui guideront certaines décisions qui doivent se prendre en CRT, notamment celles touchant l'octroi de congés non-prévus.

Plusieurs des travaux du CRT ont visé à avoir une compréhension commune de notre contrat de travail. À plusieurs reprises, l'équipe du SPECS a relevé des problèmes relatifs à l'interprétation de la Direction des clauses relatives à la disponibilité. Un travail encore important attend l'équipe du SPECS au CRT en ce qui a trait à l'interprétation des clauses relatives aux Services professionnels rendus (SPR).

La signature de la Convention collective (2023-2028) exigera des travaux locaux sur la répartition de nouvelles ressources pour certaines disciplines qui ont obtenu des gains importants lors de la dernière négociation collective.



Commission des études I-02

Voici les principaux sujets pédagogiques qui ont retenu l'attention du SPECS-CSN cette année.

1. Intelligence artificielles génératives

Dès que les premières intelligences artificielles génératives (ex. ChatGPT, Gemini, etc.) sont devenues largement accessibles, le SPECS-CSN a compris qu'il était impératif d'agir pour encadrer leur utilisation. Prévoir que ces outils allaient être employés à des fins contraires aux objectifs pédagogiques et aux principes d'intégrité intellectuelle n'était pas une forme de technocatastrophisme; c'était simplement faire preuve de réalisme!

Aujourd'hui, l'utilisation des intelligences artificielles génératives est répandue et les personnes enseignantes sont nombreuses à constater des cas de tricherie. On attend toujours une prise de position claire du Cégep de Sherbrooke et des actions concrètes pour informer les communautés collégiales, en particulier les personnes étudiantes, des manières acceptables d'utiliser cette technologie. Un sous-comité de la commission des études a bien été créé pour se pencher sur la question, mais ses conclusions se font toujours attendre. On promet maintenant un cadre institutionnel d'ici le mois de juin 2024. Il faut espérer que cet échéancier serré sera respecté, car il est essentiel d'avoir des lignes directrices adéquates pour la rentrée 2024.

2. Enseignement à distance

L'ombre de l'enseignement à distance plane sur les cégeps depuis la pandémie. Au début de la dernière négociation, la partie patronale nationale ne cachait pas son désir d'obtenir la «flexibilité» nécessaire pour proposer des formations à distance dans toutes les déclinaisons possibles (hybride, synchrone et asynchrone). Heureusement, la mobilisation des personnes enseignantes a non seulement permis de repousser l'offensive patronale, mais de véritables gains, en particulier pour encadrer l'enseignement à distance, ont été obtenus.

Au Cégep de Sherbrooke, la direction dit ne pas avoir l'objectif d'implanter l'enseignement à distance au régulier. Pour la formation continue, la situation est différente. Étant donné que le profil de la population étudiante à la formation continue n'est pas le même qu'au régulier, les besoins en formation seraient également distincts, selon la direction. Que ce soit à la commission des études ou au comité des relations de travail (CRT), le SPECS-CSN se veut un interlocuteur constructif, mais toujours vigilant. On ne peut pas assumer que tous les cours se prêtent à l'enseignement à distance et que cette modalité convient à toutes les personnes inscrites à la formation continue. →

3. Centre de formation continue

La direction du Centre de formation continue démontre une volonté claire de développer l'offre de cours. Les besoins de formation en Estrie sont importants et le Cégep de Sherbrooke a la responsabilité, selon la direction, de répondre à la demande. Pour le SPECS-CSN, l'expansion de la formation continue doit se faire d'une manière ordonnée et encadrée. Il ne faut pas, par exemple, démarrer des formations sans avoir la main-d'œuvre et les ressources nécessaires. Les modalités d'enseignement proposées doivent correspondre aux besoins des personnes étudiantes, mais également aux exigences disciplinaires et pédagogiques. Finalement, la formation continue ne doit pas rivaliser avec l'enseignement régulier.

Actuellement, les discussions entre la direction du Centre de la formation continue et le SPECS-CSN sont constructives et il est impératif de maintenir cet esprit de coopération.

L'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective contribuera à clarifier les rôles et les responsabilités de chacun, ce qui est bienvenu.

4. Bureau de la réussite

Créé en janvier 2023, le Bureau de la réussite a été présenté comme une «structure pivot» pour accroître la réussite étudiante. Que ce soit par le recensement et l'analyse des initiatives de réussite déjà en place, par l'identification de stratégies innovantes soutenues par des données probantes, par l'offre de formation aux différents personnels ou en conseillant la direction des études : le Bureau de la réussite a un mandat large.

Or, plus d'un an après sa création, les effets concrets du Bureau pour les personnes enseignantes sont encore difficiles à percevoir. Tout le monde s'entend que la réussite étudiante est un sujet complexe et que les solutions miracles n'existent pas. Le Bureau de la réussite, s'il peut faire partie de la solution, ne sera jamais LA solution aux défis de la réussite. Mais la direction a contribué à générer des attentes élevées envers le Bureau en lui déléguant autant de dossiers prioritaires.

5. Internationalisation

L'accueil des personnes étudiantes provenant de l'étranger n'est pas sans défis au Cégep de Sherbrooke. Afin de leur offrir un parcours académique adapté, une structure adéquate doit être mise en place. De la première séance d'information, en passant par la sélection, à l'arrivée au pays et à l'intégration en classe, chaque étape compte pour maximiser le succès des personnes étudiantes.

Au cours des dernières années, plusieurs ont été témoins de ratés dans le processus d'accueil et d'intégration. Des personnes étudiantes en ont souffert, de même que des membres des personnels. À de nombreuses reprises, le SPECS-CSN a informé les directions responsables qu'il

était nécessaire de prendre un pas de recul et de changer de stratégie. Le message semble finalement avoir été entendu! Des décisions prises au cours des derniers mois constituent des signes encourageants. Il reste maintenant à voir si cela sera suffisant pour redresser le navire.

6. Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages (PIEA)

À la suite de travaux de longue haleine, la Commission des études a adopté une nouvelle version de la Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages (PIEA). La politique est le fruit d'une recherche de consensus entre des personnes représentant différents groupes qui ne partagent pas toujours la même opinion sur les meilleurs moyens pour réaliser la mission du cégep. Dans le cadre des discussions, le SPECS-CSN s'est assuré du respect des prérogatives des personnes enseignantes, notamment en ce qui concerne l'autonomie professionnelle et la liberté pédagogique. Alors que la tâche enseignante devient de plus en plus lourde, les porte-parole du SPECS-CSN ont eu le souci que la nouvelle PIEA contribue le moins possible à ce phénomène. C'est à l'usage que nous pourrions constater si cet objectif a été atteint.

La plupart des sujets ci-dessus seront toujours d'actualité pour l'année qui vient. S'ajouteront possiblement à cette liste l'actualisation de la Politique institutionnelle de la gestion des programmes (PIGP) et une réflexion sur les mesures d'aide à la réussite découlant des travaux du Bureau de la réussite. La convention collective 2023-2028 contient également plusieurs nouvelles clauses ayant des incidences pédagogiques dont l'application devra être surveillée attentivement.



Conseil d'administration I-03

Julie Dionne et Josée Lange

Les représentantes des personnes enseignantes, élues par leurs pairs lors d'une assemblée du SPECS-CSN, ont participé à neuf rencontres du conseil d'administration, dont trois extraordinaires, en valorisant au mieux le travail du personnel enseignant et en tenant compte des enjeux qui lui sont liés. Il reste deux rencontres à venir d'ici la fin de l'année 2023-2024.

Négociation du Front Commun et remaniement des calendriers

Le mandat passé a été pimenté par les négociations en cours, les syndicats nous ayant rendu visite à quelques reprises, et les grèves ayant causé une perturbation majeure des calendriers, nous avons dû nous rencontrer à trois reprises pour adopter les nouveaux calendriers. Soulignons la décision du conseil d'administration de terminer la session en décembre, conformément à la recommandation de la commission des études et malgré la sortie inattendue de la Ministre. Les représentantes ont senti un appui du conseil d'administration envers les employés du Cégep et leurs demandes.

Gouvernance

En ce qui concerne les dossiers pédagogiques, le conseil d'administration approuve plusieurs documents qui sont passés d'abord en Commission des études et il a maintenu à 100% les recommandations de cette dernière. D'ailleurs, la qualité du travail effectué et la charge supplémentaire causée par les nombreuses actualisations passées et à venir ont été reconnues par les membres du conseil d'administration.

Ainsi, nous avons adopté les programmes suivants : Gestion de systèmes et réseaux informatiques (AEC) et Techniques

policières (AEC). Les grilles de cheminements suivantes ont aussi été adoptées : Technologie du génie électrique : Réseaux et télécommunications et Électronique programmable, Gestion et technologies d'entreprise agricole, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de travail social et Soins préhospitaliers d'urgence. Nous avons également adopté des plans-cadres des programmes suivants : Sciences humaines, Techniques de physiothérapie, Techniques d'éducation spécialisée, Soins préhospitaliers d'urgence et Musique.

Nous avons également approuvé les politiques, règlements et engagements suivants : Politique de la recherche, Politique sur la gouvernance à l'égard des renseignements personnels, Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, Politique institutionnelle visant à favoriser la santé psychologique de la communauté étudiante et des membres du personnel, Règlement no 4 (Règlement sur le régime des études collégiales), Règlement no 14 (Contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction), Engagement du Cégep envers la préservation de la biodiversité. Nous constatons que leur nombre est en augmentation et que cela constituera un défi pour le cégep de les faire connaître et surtout de les gérer efficacement.

Situation financière

À la suite de l'analyse des résultats de mi-année et des prévisions pour la fin de l'année 2023-2024, nous observons que la situation financière du Cégep est un peu plus serrée que l'an dernier, mais toujours bonne. Nous tenons à souligner qu'une représentante siège au comité de finances et d'audit du conseil d'administration. Nous sommes satisfaites de la gestion financière actuelle.

CEEC

Le Cégep de Sherbrooke a été audité par la Commission d'évaluation de l'enseignement au collégial, comme prévu au cycle d'évaluation. En appui à la position syndicale, nous n'avons pas participé à ces travaux.

Nous vous invitons à nous communiquer toute activité menée par vos départements ou programmes qui sont en lien avec le rayonnement du cégep à l'externe. Nous souhaitons ainsi souligner et mettre en valeur le travail des membres de la communauté collégiale.



Comité de perfectionnement I-05

Voici les principaux éléments de l'année 2023-2024 :

- Le comité de perfectionnement enseignant s'est réuni à cinq reprises dans la dernière année.
- 81 336 \$ (somme allouée annuellement) ont été ajoutés au solde de 223 256 \$ de juin 2023. Au 12 avril 2024, un peu plus de 60 000\$ d'allocations individuelles et plus de 10 000\$ d'allocations collectives ont été déboursées. Toujours à cette date, le solde est donc de 233 658\$. Ces chiffres n'incluent pas la fin de l'année scolaire, dont les mois de mai et juin sont généralement ceux où le plus grand nombre de demandes est fait.
- Depuis un peu plus d'un an, le dépassement de l'allocation individuelle de 1 000\$ pouvait être remboursé par l'annexe E-104 qui est gérée par la direction. Cette annexe est dédiée à la formation des personnes enseignantes, mais ne fait pas partie du fonds régulier. La direction nous a informé qu'elle refusera, à compter du 1er juillet prochain, de verser une aide financière pour assumer les sommes excédentaires des activités de perfectionnement dites onéreuses (activité de perfectionnement qui excède 1 000\$), afin de prioriser les demandes de libération dans le cadre du MIPEC qui ont été très nombreuses cette année. Le comité de perfectionnement enseignant devra déterminer s'il doit remettre en place un mécanisme pour aider le personnel qui suit des activités de perfectionnement dites onéreuses. Le cas échéant, il devra déterminer les modalités qui s'appliquent pour pouvoir bénéficier de cette aide financière.
- Concernant les activités de perfectionnement collectif, le comité travaillera à modifier le guide de perfectionnement du personnel enseignant en vue de l'année prochaine, afin de mieux encadrer ce qui constitue ce type d'activités. Dorénavant, seules les activités de perfectionnement de nature disciplinaire ou pédagogique seront acceptées. Des balises claires seront transmises à cet effet dans le guide.
- Un des objectifs que le comité s'était donné était de voir une augmentation du nombre de demandes de formation collective. Le comité continuera dans le même sens l'an prochain.
- Catherine Ladouceur s'est jointe au comité à l'automne à la suite du départ à la retraite d'Yvon St-Jean. Émilie Poulin et Laurent Côté complètent les trois postes de ce comité partitaire.

Rédigé par Laurent Côté

Comité LGBT+ et alliés I-06

Dominique Dubuc et Jean-Luc Filion

Mandat

Le mandat du comité s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBTI au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différentes actrices et différents acteurs du Cégep afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles et de genres fréquentant le Cégep.

Représentation

Le comité LGBT+ et alliés est membre du :

- Comité diversité sexuelle, de genre et de relation du Cégep de Sherbrooke (CDSGR)
- Regroupement estrien pour la diversité sexuelle et de genre (REDSG)
- Conseil québécois LGBT

Actions

Par le biais du CDSGR, les principales actions réalisées sont :

- Offres des formations de la Fédération des cégeps (formation de base ; formation sur les stratégies pédagogiques) pour le personnel du Cégep le 4 juin 2024 ;
- Soutien à la tenue de la Semaine de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres ;
- Avancement significatif des Lignes directrices en matière de communication inclusive en lien avec le genre : l'objectif de terminer ce document avant la fin de la session H-2024 demeure possible
- Avancement significatif des travaux de rédaction de la Politique institutionnelle relative à la diversité sexuelle et la pluralité des genres : son adoption devrait avoir lieu au plus tard à H-2025 ;
- Recrutement de membres pour le Réseau des alliés et installation de nouvelles affiches tirées de É·MOT·IONS un peu partout sur le campus ;
- Projet pilote de toilettes mixtes multiples ;
- Envoi d'une demande de soutien à la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry pour que Skytech communications mette à jour sa suite de gestion spécialisée CLARA afin de permettre l'usage du prénom choisi pour le personnel, comme c'est déjà le cas pour la population étudiante (courriel, horaire de cours, omnivox, etc).

Comité consultatif de la recherche I-08

Le mandat du Comité consultatif de la recherche est de conseiller la direction en formulant des recommandations sur le développement de la recherche pour que cette dernière soit en adéquation avec la mission, la vision et les valeurs du Cégep. Le comité informe également la direction des retombées et des impacts de la recherche sur l'enseignement et la communauté collégiale.

Étant donné le boycottage de la participation aux comités institutionnels durant les négociations des conventions collectives, le comité a tenu une seule des trois réunions prévues pour cette année, ce qui a permis d'établir le plan d'action institutionnel de la recherche pour l'année 2023-24. Une autre rencontre est prévue en mai.

Les activités du Bureau de la recherche et d'acteurs collégiaux actifs en recherche prévues pour l'année 2023-24 étaient les suivantes : étude d'intérêt et de faisabilité au regard de l'implantation d'un cheminement recherche-études dans d'autres programmes, déploiement du plan stratégique sur la gestion des données de recherche, consolidation d'une communauté de pratique sur l'application des principes d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche, lancement d'un concours de vulgarisation scientifique avec production et publication d'une revue de vulgarisation, soutien à l'émergence de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs, accroissement des offres de stages d'initiation à la recherche pour les personnes étudiantes, etc.

Rédigé par Olivier Domingue



Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains I-09

Le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR) a été constitué en juin 2012. L'année 2023-2024 constitue donc sa douzième année d'activité.

Mandat du comité

Le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR) a reçu le mandat de faire respecter l'engagement du Cégep de Sherbrooke à encadrer les aspects éthiques de la recherche impliquant des sujets humains. Pour remplir son mandat, le CÉR s'appuie sur les normes et standards établis dans la politique sur l'éthique de la recherche avec des sujets humains du Cégep de Sherbrooke ainsi que sur

les procédures qui en découlent. Ces règles et procédures ont été rédigées dans le respect de l'Énoncé de politique des trois conseils (EPTC 2 2022) dans lequel sont précisées les exigences des organismes subventionnaires fédéraux que sont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en matière d'éthique.

Le mandat du CÉR inclut notamment :

- La publication de sa composition et des dates prévues pour ses réunions;
- L'examen de l'aspect éthique des projets de recherche impliquant des sujets humains.

Le CÉR doit s'assurer que toute recherche se déroule conformément aux principes éthiques suivants :

- ✓ Le respect du consentement libre et éclairé;
- ✓ Le respect des personnes vulnérables;
- ✓ Le respect de la vie privée et des renseignements personnels;
- ✓ Le respect de la justice et de l'intégrité humaine;
- ✓ Un équilibre entre les avantages et les inconvénients découlant d'une participation à la recherche.

Cet examen doit mener à l'approbation ou au rejet du projet;

- L'émission de certificats éthiques pour les projets approuvés.
- Le suivi des projets approuvés;
- La production et la mise à jour des documents et formulaires requis pour l'examen des demandes de certification éthique;
- Le dépôt d'un rapport annuel d'activités auprès du conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke.

Composition du comité

- Monsieur Jonathan Mayer, enseignant au département de philosophie, membre versé en droit. Président du comité;
- Monsieur Vincent-Pierre Martineau, enseignant au département de philosophie, membre versé en éthique. Vice-président;
- Madame Annie-Chantal Guibord, enseignante au département de biologie. Secrétaire du comité;
- Monsieur Tarik Rahem, enseignant au département de chimie, membre versé en sciences;
- Madame Geneviève Côté, représentante de la collectivité, coordonnatrice à la Fondation du Mont Notre-Dame de Sherbrooke;
- Madame Stéphanie Tremblay-Lavoie, représentante de la collectivité, agente à la recherche. Université de Sherbrooke.

Nombre de réunions du comité complet

En 2023-2024, le CÉR a inscrit, jusqu'à présent, 6 réunions à son calendrier, aux dates suivantes :

- Vendredi 15 septembre 2023
- Vendredi 17 novembre 2023
- Vendredi 26 janvier 2024
- Vendredi 2 février 2024
- Vendredi 23 février 2024
- Vendredi 12 avril 2024

Nombre de réunions du comité restreint

En 2023-2024, le comité restreint (formé du président et de la secrétaire) s'est réuni 9 fois durant la session d'automne et 8 fois, jusqu'à présent, durant la session d'hiver. Ces rencontres servent à étudier des dossiers qui sont à risque minimal, à planifier les réunions du comité d'éthique et à gérer les demandes reçues par le CER.

Plan d'action et réalisations 2023-2024

Dépôt du rapport d'activité 2023-2024 auprès du conseil d'administration

Le rapport d'activité 2023-2024 a été adopté par le comité le 12 avril 2024 et sera déposé auprès de la secrétaire du Service des communications et des affaires corporatives, pour être présenté au conseil, dans le cadre de sa réunion de septembre 2024.

Examen des demandes de certification éthique

En date du 26 mars 2024, le comité a traité les dossiers suivants :

- 11 demandes de certification éthique
- 9 certificats ont été émis
- 2 projets refusés*

Remplacement des membres du comité

- ✓ Le comité a trouvé une nouvelle membre externe substitut pour représenter la collectivité. Cette nouvelle membre, qui se joindra au comité pour l'année 2023-2024, est Stéphanie Tremblay-Lavoie.
- ✓ Le recrutement de nouveaux et nouveaux membres n'est pas facile, surtout en ce qui concerne le membre externe représentant la communauté, car il doit être disponible pendant les heures ouvrables. D'autres comités d'éthique choisissent de rémunérer les membres de la communauté. Nous sommes d'avis qu'il faut songer à cette option.

Formations suivies par les membres du comité en 2023-2024

Le 28 septembre 2023, Jonathan Mayer a participé à la rencontre de formation de la Communauté de pratique de l'Association de la recherche au collégial (ci-après l'ARC).

Le 17 janvier 2024, Annie-Chantal Guibord a suivi la formation portant sur l'évaluation du risque d'un projet de recherche. Cette formation était offerte par l'ARC. Stéphanie Tremblay-Lavoie suit présentement (mars 2024) la formation FER 2022 offerte en ligne. Cette formation est offerte par le Groupe en éthique de la recherche. Le 11 avril 2024, Jonathan Mayer a suivi la formation sur la conduite responsable en recherche au collégial. Cette formation était offerte par l'ARC.

Besoins budgétaires du CER

Le CER a deux membres qui représentent la collectivité. Ces membres sont précieuses parce qu'en plus d'apporter une vision différente lors de l'analyse éthique des projets de recherche, sans elles, le CER n'a pas le quorum. De plus, avoir deux membres de la communauté est une chance étant donné que le recrutement est difficile, que ce soit pour les membres internes ou ceux issus de la collectivité. Puisque c'est un poste non rémunéré au sein du CER, le comité paie le stationnement pour ces membres. Étant donné que le CER n'a pas de budget, les billets de stationnement sont payés par les secteurs A et B (dont le président et la secrétaire sont membres). Le CER aimerait avoir une douzaine de permis de stationnement à offrir à nos membres de la collectivité ou à d'éventuels invité·es. Cette demande est renouvelable chaque année.

* Certification éthique de projets financés par l'entreprise privée

Cette année, le comité d'éthique a reçu une demande de certification éthique impliquant une entreprise privée. Cette recherche n'était pas financée par un organisme public. Aucun certificat éthique n'a été émis puisque cette demande ne remplissait pas les conditions pour être acceptée par le CER, mais d'autres demandes rempliront les critères éventuellement.

Le CER se questionne sur la pertinence de permettre la tenue de ces recherches au cégep. Comme les personnes étudiantes et le personnel du cégep sont très sollicités, nous voulons tracer une ligne et pouvoir refuser celles financées par des intérêts privés n'ayant pas pour but d'en faire profiter la collectivité.

Certification éthique des projets des étudiants

Depuis l'hiver 2020, une méthode de délégation de la certification éthique des projets de recherche des étudiant·es a été mise en place par le Service de soutien à l'enseignement et à la recherche (SSER) en collaboration avec le CÉR. Cette méthode pour accorder la certification éthique des projets de recherche menés par les étudiant·es n'a pas été bien reçue par certaines personnes enseignantes. D'autres membres du personnel ont utilisé la méthode déléguée de la certification une seule fois, mais n'ont pas récidivé. En juin 2023, la directrice adjointe à l'enseignement et aux programmes du secteur A a rappelé aux membres du comité de programme de sciences humaines (CPSH) leur obligation éthique. Ce →

programme n'est probablement pas le seul à avoir un cours dont la compétence est de « réaliser une recherche scientifique par l'application d'une méthode qualitative en sciences humaines », mais il est le premier à avoir été identifié. Des démarches devront être entreprises pour déterminer quels autres cours seront ciblés. Ces démarches ne font pas partie des tâches du CER. En septembre 2023, la directrice adjointe de la recherche et le président du CER ont rencontré les membres du CPSH pour leur expliquer l'obligation de faire la certification éthique des projets de recherche menés par des personnes étudiantes. À la suite de ces rencontres, des préoccupations ont fait surface au CPSH. Lors d'une rencontre tenue le 9 février 2024 entre une coordonnatrice du CPSH, un représentant du SPECS et la directrice adjointe à la recherche, certaines préoccupations ont été formulées. Ces préoccupations ont par la suite été transmises à au président du CER. Certaines de ces préoccupations sont résumées ici :

Divergence d'opinions sur la définition du terme recherche;

- Crainte que l'évaluation du risque minimal représente une surcharge de travail pour le personnel enseignant;
- Définir les limites entre obligations et liberté académique;
- Besoin de formaliser le processus :
 - Qui fait quoi?
 - Quels sont les cours touchés?
- Demande que la CE expose son point de vue.

Crainte que les travaux accomplis avec la libération du président et de la secrétaire (hiver 2024) ne répondent pas à tous les besoins.

En réponse à ces préoccupations, le CER a produit un texte afin d'exprimer son point de vue. Ce texte a été présenté à la CRDÉ le 25 mars. Il sera présenté le 19 avril prochain à la CÉ. Le CER travaille présentement à améliorer la certification déléguée des projets de recherche menés par des étudiant·es. Des rencontres avec les différents départements de sciences humaines ont permis de déterminer que le processus actuel augmente énormément la charge de travail du personnel enseignant, alors que ces derniers ont peu de temps pour enseigner les contenus éthiques dans les cours où l'on développe la compétence en recherche. Une amélioration proposée par le CER est d'accorder la certification éthique à la suite de l'analyse d'un formulaire de consentement préparé par les étudiant·es. Un gabarit de ce formulaire de consentement sera préparé par le CER. De plus, le CER produira des capsules pédagogiques pour aider les étudiant·es à préparer leur formulaire de consentement. La certification éthique des projets de recherche menés par des étudiant·es demeurera une certification déléguée. Ce sont les personnes enseignantes qui auront à faire la certification à l'aide du formulaire de consentement préparé par leurs étudiant·es.

Comité de mobilité I-10

Patrice Parayre et Georges Desmeules

Le comité s'est réuni à une reprise :

- Le jeudi 28 mars 2024. La réunion a porté sur l'attribution d'allocation à des nouveaux projets de mobilité ou à la reconduction de projets déjà soutenus. Au total, 10 dossiers ont été évalués. Cette année, toutes les demandes ont été reçues favorablement, toutefois plusieurs questions ont été soulevées par les membres du comité, entre autres à propos du nombre de jours effectifs de participation à un des projets.
- Le comité prévoit une seconde rencontre cette année, probablement en juin, pour revoir les règles d'attribution.

Comité d'éthique de l'utilisation des animaux I-14

Le comité d'éthique de l'utilisation des animaux s'est rencontré une fois durant l'année scolaire 2023-2024. Une dernière rencontre est planifiée à la fin de la session d'hiver.

Les rencontres ont lieu à la fin ou au début, avant le commencement des classes, de chacune des sessions. Un suivi est effectué sur le déroulement des protocoles d'utilisation d'animaux de laboratoire ayant été utilisés. Ceux prévus à la session suivante sont également analysés et approuvés par les membres du comité, tout comme les procédures normalisées de fonctionnement (PNF) des pratiques de soins et de gestion des animaux venues à échéance. Afin de répondre aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux, les membres du comité ont procédé à la visite annuelle des installations de l'animalerie du Cégep. Cette année particulièrement, de nombreuses discussions du comité ont porté sur la visite de l'équipe d'évaluation du Conseil Canadien de la protection des animaux, visite triennale qui s'est déroulée dans la convivialité en janvier.

Rédigé par Rosalie Lemay





Comité de gestion de matières dangereuses I-18

Le comité de gestion de matières dangereuses a établi son plan d'action. Les membres du comité se sont rencontrés à 6 reprises à la suite de l'élaboration de ce plan. Le comité a expérimenté la formation SIMDUT 2015 pour les membres du personnel utilisant les matières dangereuses, formation ensuite mise à la disponibilité de l'ensemble du personnel la nécessitant. De nombreuses procédures, notamment sur l'étiquetage, l'entreposage, la manutention et le transvidage des matières dangereuses, ont été rédigées par certains membres et révisées par l'ensemble du comité. Ces procédures seront éventuellement accessibles sur l'Intranet. Le comité a entamé et poursuit ses discussions, recensements et collectes d'informations sur plusieurs procédures et réglementation à instaurer dans notre institution. Le comité a soutenu la responsable Johanne Roby, parfois accompagnée d'autres membres du comité, dans la poursuite de ses tournées départementales. Ses tournées ont permis de soutenir le personnel technique dans la gestion et l'inventaire de leurs matières dangereuses et d'échanger avec les départements sur leurs préoccupations, obligations et responsabilités quant à la sécurité de leurs étudiant·es et à leur besoin de formation.

Rédigé par Rosalie Lemay



Comité Qualité de vie au travail I-19

Le comité Qualité de vie au travail sur lequel siègent 6 membres, dont Josée Morais qui représente les enseignant·es, a continué d'être actif tout au long de cette année scolaire.

Toujours pour donner suite au sondage organisationnel sur le climat, le comité a continué de travailler sur le plan d'action avec trois principaux points à travailler : communication, accueil et insertion professionnelle et reconnaissance.

Pour la première fois, un hommage aux bons coups de l'année 2022-2023 a été fait au Café de la rentrée.

Pour une deuxième année, la Coupe reconnaissance a été attribuée à différents programmes et services par les pairs. Aussi, tout le personnel du Cégep a été convié à une conférence d'Alexandra Larouche sur l'intelligence émotionnelle le 29 février.

Une autre nouveauté cette année, la semaine QVT a eu lieu du 22 au 26 avril : café offert, marche active en groupe, partage de capsules de bien-être, distribution du « mot de reconnaissance », minute « prenez le temps de respirer » et

tirage d'une activité de « teambuilding ». Durant cette période, les membres des comités institutionnels ont été invités à un 4 à 6 pour souligner leurs implications remarquables. Il s'agit d'une semaine à répéter assurément.

Pour clore cette année, un nouveau sondage institutionnel a été transmis aux employé·es dans le but, entre autres, de mesurer les nouvelles mesures mises en place.

Rédigé par Josée Morais



Comité Prévention en santé et sécurité au travail I-20

Cette année, Mathieu Poulin-Lamarre et Evelyne Letendre se sont partagé les réunions de ce comité afin d'assurer la présence du SPECS.

Caroline Chagnon est de retour de son congé de maternité. Elle a donc repris certains dossiers. Les principaux travaux de l'année 2023-2024 ont porté sur les éléments suivants :

- La prévention du harcèlement (violence verbale) ;
- Le programme SST en lien avec les stagiaires ;
- Les divers incidents et éléments de sécurité à améliorer.

Le comité poursuivra ses travaux sur ces dossiers l'an prochain.

Comité précarité Syndical – 04

Fidèle à son habitude, le bureau exécutif du SPECS a tenu des dîners précarité afin d'accueillir les nouveaux et nouvelles membres du corps enseignant du cégep. Ces rencontres ont permis d'informer les nouvelles personnes enseignantes, de répondre à leur question et de tisser des liens avec elles.

De plus, les membres du bureau exécutif ont organisé des 5 à 7 pour les précaires afin de permettre les échanges et la solidarité entre eux. Cela a également permis de prendre des photos des personnes précaires tenant un carton sur lequel est indiqué leur nombre d'années de précarité. Ces photos sont un outil de mobilisation et de revendication qui permet à l'exécutif du SPECS de continuer à porter les enjeux et les demandes des précaires.

Comité environnement Syndical – 05

Fabien Burnotte, Normand Dallaire, Jean-Luc Filion,
Philippe Langlois, Maude Menard-Dunn, Mathieu Pou-
lin-Lamarre et Clémence Trudel

Conférence La Nature de l'injustice

Le 12 octobre 2023, les auteur·rices du livre La Nature de l'injustice sont venu·es au Cégep de Sherbrooke présenter le fruit de leur travail. C'est Dominique Forget du Carrefour de solidarité internationale (CSI) qui a animé la discussion avec les participant·es. Il a été notamment question des discriminations subies par les communautés pauvres, marginalisées ou racisées en raison de l'exploitation de la nature.

Représentation au sein du comité C'viable et mobilité durable

Le comité environnement du SPECS participe aux travaux du comité institutionnel C'Viable et collabore fréquemment aux campagnes et activités de ce dernier. Au courant de l'été et de l'automne 2023, le comité C'viable, Fabien Burnotte (du comité environnement du SPECS) et la Direction ont mené une campagne conjointe pour l'amélioration de l'axe cyclable du pont Saint-François. D'autres demandes à venir iront également dans ce sens pour créer et améliorer d'autres axes cyclables. Le comité environnement du SPECS tient à souligner le travail acharné de Fabien Burnotte et de Michel Bélanger pour promouvoir et faciliter la mobilité durable au sein de notre communauté.

Circuits en vélo pendant la grève

Noémie Darveau (Graphisme) et Fabien Burnotte ont eu l'initiative de lancer une action de visibilité durant les grèves de l'automne 2023. On a eu le droit à une très belle visibilité dans les médias locaux et cela aura donné l'occasion de construire des liens avec les autres syndicaux locaux qui s'étaient mobilisés pour nos services publics et l'amélioration de nos conditions de travail.

Panel de discussion sur les droits humains en contexte de crise climatique

Le 17 avril 2024, s'est tenue une conférence-discussion organisée par Solidarité populaire Estrie (SPE) et Philippe Langlois, du comité environnement du SPECS, en partenariat avec la Ligue des Droits et Libertés. Les panélistes, Véronique Fortin, Sylvie Paquerot et Diane Lamoureux ont abordé le potentiel mobilisateur des droits humains en contexte d'urgence climatique et ont échangé avec les personnes présentes. Le tout s'est déroulé dans le cadre de l'exposition itinérante de la Ligue des droits et libertés intitulée Les droits en mouvement au Café 440.



Comité Femmes Syndical – 06

Le Comité femmes bénéficie de l'implication dévouée et constante de Catherine Ladouceur, Julie Dionne et Annissa Laplante en plus de celle des femmes de l'exécutif du SPECS.

Le Comité femmes a réalisé quelques actions cette année. Dans la foulée de la négociation de l'automne, notre page Facebook a été alimentée de suggestions et d'informations dans le cadre des «12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes».

Aussi, la Journée internationale des droits des femmes a été soulignée le 8 mars. Pour compléter cette commémoration, le comité a aussi organisé une conférence avec échanges en invitant Florence-Agathe Dubé-Moreau, autrice, chroniqueuse et commissaire indépendante en art contemporain, le mardi 30 avril à la microbrasserie le Boquébère, en collaboration avec le Comité femmes de la CSN. Une distribution d'épinglettes, de signets et d'autocollants a complété le tout. L'entièreté du budget de 1000 \$ du Comité femmes a été utilisée.

Rédigé par Josée Morais

Comité Programme d'étudiant.e.s réfugié.e.s Syndical – 07

Christophe Allaire Sévigny, Maria Chelkowska, Jean
Fradette, Marie-Ève Genest et Rachel Mayrand

Pour une 5e année consécutive, le comité institutionnel PÉR, en collaboration avec un comité étudiant, a accueilli un étudiant réfugié dans le cadre du Programme d'étudiant·es réfugié·es parrainé par l'EUMC.

Le comité s'est impliqué dans certaines opérations de la sélection du candidat et du processus d'accueil de l'étudiant. Il a aussi assuré un soutien particulier durant sa première année au Cégep, tant au niveau scolaire, personnel, culturel que financier. Ce soutien s'est matérialisé par exemple sous la forme d'un accompagnement pour les choix de cours ou de programmes, pour les besoins de rendez-vous médical et dentaire, pour la découverte de réalités culturelles et pour les questions budgétaires.

Bien qu'une campagne de dons soit organisée annuellement et porte fruit, les préoccupations quant au budget de fonctionnement demeurent bien présentes, l'inflation n'étant pas négligeable. Pour cette raison, le comité interpelle annuellement les membres de la communauté pour des dons en argent qui permettent de pallier les diverses hausses de coût. Ce projet, initié voilà plusieurs années par Valérie Dubé et Christophe Allaire Sévigny, est des plus enrichissants pour les personnes qui ont la chance d'y collaborer.

Comité de mobilisation Syndical – 10

Le Comité de mobilisation a été très sollicité en 2023-2024. Avec la période de négociation liée au renouvellement de notre convention collective, plusieurs actions de mobilisation ont été organisées. Les membres du bureau exécutif ont d'ailleurs lancé un appel afin de remplir les rangs de ce comité, sachant que les besoins seraient grands.

Des activités de mobilisation et des actions de visibilité ont été organisées les jeudis midi pendant une bonne partie de l'automne. D'autres actions de perturbation ont été tenues

à divers moments afin de maintenir la pression sur notre direction. De plus, les mois de novembre et de décembre ont amené le Comité de mobilisation à s'impliquer dans la tenue des journées de grève. L'implication des membres de ce comité a permis le bon déroulement de ces journées et le maintien d'une mobilisation forte.



Les illustrations, photos, tableaux et autres éléments visuels dans le présent *Quand les profs...* ont été tirés des différents événements du SPECS-CSN au cours de l'année 2023-2024 et sont reproduits en guise de rétrospective.